



Parcs
Canada

Parks
Canada

Canada

Table ronde du ministre 2020 sur Parcs Canada Rapport et réponse

Avril 2021



Table des matières

Message du ministre	3
Message du président et directeur général	4
À propos de la Table ronde du ministre	6
Ce qui a été entendu : Points de vue partagés	7
Thèmes	10
Parcs urbains : Parcs Canada, en tant que chef de file dans la conservation urbaine, et permettant l'accès à la nature et à la culture dans les collectivités.....	10
Diversité, inclusion et accessibilité : Parcs Canada, en tant que partenaire et chef de file en matière de diversité, d'inclusion, d'accessibilité et de réconciliation dans les lieux protégés et patrimoniaux	14
Corridors écologiques : Établir des liens entre les lieux protégés pour lutter contre les changements climatiques et la perte de biodiversité	18
Leadership autochtone en conservation : Faire progresser le leadership autochtone en matière de conservation, d'utilisation traditionnelle, de savoirs autochtones et d'aires protégées et de conservation autochtones	22
Protéger notre patrimoine culturel : Faire progresser la protection du patrimoine bâti fédéral par voie législative	27
Conclusion	31

Message du ministre



L'honorable Jonathan Wilkinson
Ministre de l'Environnement et du
Changement climatique

En tant que ministre responsable de Parcs Canada, je suis très heureux de présenter ma réponse à la Table ronde du ministre 2020.

Cette consultation publique offre une occasion unique d'entendre les Canadiennes et les Canadiens sur les enjeux les plus urgents auxquels sont confrontés les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation.

Cette contribution est plus importante que jamais. L'innovation, les partenariats et le dialogue seront essentiels pour nous aider à relever certains des plus grands défis de notre époque, de la pandémie mondiale à la double crise de la perte de biodiversité et des changements climatiques.

Sortir dehors a été indispensable à beaucoup d'entre nous, moi y compris, durant cette année difficile. La COVID-19 a renforcé la nécessité de veiller à ce que toutes les Canadiennes et tous les Canadiens puissent accéder aux lieux patrimoniaux naturels et culturels, en profiter et s'y sentir les bienvenus.

Le gouvernement du Canada s'est engagé à prendre des mesures plus importantes pour rapprocher la population canadienne de la nature. Par exemple, nous avons entendu lors de ces consultations que les parcs urbains sont une priorité dans tout le pays – une priorité qui a également été soulignée dans le discours du Trône. L'expansion des parcs urbains peut jouer un rôle essentiel en permettant aux Canadiennes et aux Canadiens de se retrouver dans la nature – même pour un après-midi – où qu'ils vivent, travaillent et se divertissent.

Parcs Canada a également un rôle essentiel à jouer pour aider le Canada à étendre ses réseaux d'aires protégées afin de protéger 25 % des terres et des eaux du Canada d'ici 2025 et 30 % d'ici 2030. La Table ronde a mis en évidence plusieurs possibilités de soutenir ces efforts, notamment en faisant progresser les aires protégées et de conservation autochtones et en améliorant la connectivité écologique.

En faisant appel au leadership autochtone en matière de conservation, le Canada peut atteindre ses objectifs tout en favorisant la réconciliation et le renouvellement des relations avec les peuples autochtones.

Nous sommes déterminés à améliorer la diversité, l'inclusion et l'accessibilité des lieux de Parcs Canada, afin qu'ils puissent être une source de fierté et de plaisir pour toute la population canadienne pour les générations à venir. Nous veillerons également à raconter des histoires plus inclusives et diversifiées sur l'histoire du Canada, et à ce que toutes les Canadiennes et tous les Canadiens se reconnaissent dans les lieux patrimoniaux nationaux.

Les points de vue et les recommandations formulés lors de la Table ronde constituent une base sur laquelle nous pouvons nous appuyer. Je remercie toutes les personnes qui ont participé à la Table ronde et je me réjouis de travailler ensemble à un avenir meilleur.

Message du président et directeur général



M. Ron Hallman
Président et directeur général de l'Agence

En tant que président et directeur général de Parcs Canada, je suis fier de diriger l'Agence et son équipe dans l'intendance des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation pour toute la population canadienne.

La Table ronde du ministre 2020 s'est tenue sur fond de pandémie de COVID-19, au moyen d'une série de neuf séances de discussion par vidéoconférence, d'une plateforme de mobilisation en ligne, d'une mobilisation dans les médias sociaux et de 20 soumissions écrites. Au total, plus de 13 000 personnes ont participé à la consultation, dont des représentants d'organisations autochtones nationales et une soixantaine d'organisations de parties prenantes. Leurs points de vue et leurs contributions sont grandement appréciés et Parcs Canada s'engage à mettre en œuvre les mesures énoncées dans la réponse du ministre.

Cela comprend notre engagement permanent à travailler en partenariat avec les peuples autochtones et à reconnaître et accueillir leur leadership et leurs contributions pour faire avancer la conservation des valeurs naturelles et culturelles à la grandeur du pays. Plus de 30 sites administrés par Parcs Canada sont déjà gérés en coopération avec les peuples autochtones. L'Agence s'engage à étendre ces efforts, tant dans les lieux protégés existants que dans la création de lieux patrimoniaux naturels et culturels.

Les participants nous ont également dit que les lieux patrimoniaux nationaux ne sont pas toujours accueillants ou accessibles pour toute la population canadienne, y compris ceux faisant partie des communautés racialisées, des peuples autochtones, des communautés LGBTQ2+ et des personnes en situation de handicap. Nous nous engageons à travailler plus étroitement que jamais avec les organisations partenaires et à déterminer et surmonter les obstacles à l'accessibilité, à la diversité et à l'inclusion. De plus, pour soutenir ces efforts, Parcs Canada a récemment créé un Conseil de l'équité, de la diversité et de l'inclusion, dirigé par moi-même et composé de champions internes ainsi que de représentants des réseaux d'équité et des syndicats.

Au nom de toute l'équipe de Parcs Canada, je remercie toutes les personnes qui ont soumis une idée, préparé une soumission écrite ou participé à une séance virtuelle d'intervenants dans le cadre de la Table ronde du ministre. Ensemble, nous pouvons contribuer à faire en sorte que les lieux protégés soient conservés, mis en valeur et appréciés pour le bénéfice de toute la population canadienne, aujourd'hui et demain.



171
LIEUX
HISTORIQUES
NATIONAUX

5 AIRES
MARINES
NATIONALES DE
CONSERVATION



47
PARCS NATIONAUX



1
PARC URBAIN
NATIONAL



+ 7 500
EMPLOYÉS
DÉVOUÉS



UNESCO
12 DES 20
SITES DU
PATRIMOINE
MONDIAL
du Canada



3 826
désignations
de personnages, lieux et
événements importants



+ 450 000 km²
d'aires protégées



PARCS CANADA EN UN COUP D'ŒIL

25
MILLIONS
de visites par année



suivi de
+ 200
espèces en péril



7 000 km
de sentiers



accès
GRATUIT
pour les jeunes et les
nouveaux Canadiens

31 MILLIONS
d'objets historiques
et archéologiques

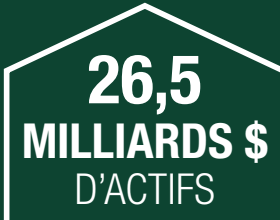


12 000
EMPLACEMENTS
DE CAMPING



collaboration avec
300 COMMUNAUTÉS
AUTOCHTONES

26,5
MILLIARDS \$
D'ACTIFS



+ 600
CHAISES ROUGES
#partagezlachaise



À propos de la Table ronde du ministre

La mission de Parcs Canada consiste à protéger et à mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada et à en favoriser chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Tous les deux ans, le ministre responsable de l'Agence Parcs Canada organise une table ronde pour demander l'avis de la population canadienne sur le travail de Parcs Canada et pour communiquer des renseignements sur les progrès et les développements depuis la mobilisation précédente. La Table ronde du ministre est exigée par la *Loi sur l'Agence Parcs Canada (1998)* et constitue une occasion importante de dialogue avec les Canadiennes et Canadiens sur un large éventail de questions liées aux lieux historiques nationaux, aux parcs nationaux et aux aires marines nationales de conservation.

La Table ronde du ministre 2020, *Parlons de Parcs, Canada!*, a eu lieu en octobre 2020. Plus de 13 000 participants en ligne et 60 groupes d'intervenants (par l'entremise de neuf discussions virtuelles) ont partagé leurs points de vue sur le travail de Parcs Canada tout au long de la consultation.

Les circonstances uniques entourant la pandémie de COVID-19 ont nécessité une approche différente de celle des années précédentes pour la Table ronde du ministre. Une combinaison de stratégies a été utilisée, y compris une vaste consultation en ligne organisée sur le site parlonsdeparcsCanada.ca, ainsi que des séances virtuelles avec les intervenants sur chacun des cinq principaux thèmes de la Table ronde :

- **Parcs urbains** : Parcs Canada en tant que chef de file de la conservation urbaine, et permettant l'accès à la nature et à la culture dans les collectivités.
- **Diversité, inclusion et accessibilité** : Parcs Canada en tant que partenaire et chef de file en matière de diversité, d'inclusion, d'accessibilité et de réconciliation dans les lieux protégés et patrimoniaux.
- **Corridors écologiques** : Établir des liens entre les lieux protégés pour lutter contre les changements climatiques et la perte de biodiversité.

- **Leadership autochtone en conservation** : Faire progresser le leadership autochtone en matière de conservation, d'utilisation traditionnelle, de connaissances autochtones et d'aires protégées et de conservation autochtones.

- **Protéger notre patrimoine culturel** : Faire progresser la protection du patrimoine bâti fédéral par voie législative.

Ces thèmes ont été sélectionnés en partie parce qu'ils sont liés aux engagements découlant de la Table ronde de la ministre 2017. La sélection des thèmes reflète également les questions émergentes importantes pour la population canadienne qui ont trait à la conservation et à la gestion du patrimoine naturel et culturel du Canada, ainsi qu'à son appréciation.

Tant les séances avec les intervenants que les consultations en ligne ont posé des questions ciblées aux participants sur chacun des cinq thèmes décrits ci-dessus. Les participants étaient invités à soumettre des idées en réponse à ces questions et pouvaient également commenter et noter les idées soumises par d'autres. Plus de 1 200 réponses à ces questions ont été reçues.

L'objectif du présent document est de fournir un résumé de haut niveau des commentaires reçus lors de la Table ronde du ministre 2020 et d'articuler la réponse du ministre.

Ce qui a été entendu : Points de vue partagés

Les participants à la Table ronde du ministre 2020 provenaient d'horizons très divers et d'une grande variété de domaines d'expertise. Même si la participation a été très diversifiée, un certain nombre de points de vue ont été partagés de manière constante autour des cinq thèmes et parmi les nombreux contributeurs. Ces points de convergence sont étudiés ci-dessous.

Collaboration et partenariats

L'importance de la collaboration et des partenariats a été mise en évidence dans tous les thèmes de consultation et a été considérée comme essentielle au travail de Parcs Canada pour faire progresser les cinq thèmes. Par exemple, les participants ont mis l'accent sur le rôle crucial de partenariats concrets avec les peuples autochtones et d'un plus grand leadership autochtone dans l'intendance des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation, ainsi que dans la création de nouveaux lieux protégés.

Les participants à la Table ronde du ministre ont souligné que les progrès dans des domaines tels que la conservation urbaine, la connectivité écologique, ainsi que l'accessibilité et l'inclusion reposeront de plus en plus sur un dialogue, une collaboration et des partenariats vastes et souvent complexes entre diverses organisations, y compris tous les ordres de gouvernement, les peuples autochtones, les partenaires du secteur privé, les propriétaires fonciers et les organismes à but non lucratif, de service et de défense des droits.

Les participants ont estimé que l'engagement civique et communautaire fort fera de plus en plus partie de la conservation des lieux patrimoniaux au Canada, et de leur appréciation.

De nouveaux outils et modèles de collaboration, ainsi que des approches plus flexibles, ont été jugés comme essentiels pour améliorer la conservation urbaine, parvenir à une plus grande inclusion dans la conservation et l'appréciation de la nature et de la culture, et relier les écosystèmes par des corridors écologiques.

Inclusion

Les participants aux cinq thèmes de la Table ronde du ministre ont souligné la nécessité d'inclure des voix plus diversifiées dans tous les aspects du travail de Parcs Canada. Un sentiment exprimé par de nombreux participants était le concept « Rien sans nous », ou l'importance de s'assurer que les personnes concernées par les décisions et les initiatives participent intégralement à leur conception, à leur mise en œuvre et à la prise de décision.

Tout au long de la Table ronde, Parcs Canada a entendu que les Canadiennes et Canadiens de tous les milieux, aux capacités et traditions diverses doivent se voir des « deux côtés du comptoir » pour se sentir accueillis et inclus dans les lieux historiques nationaux,



Photo : Charla Jones

Ce qui a été entendu : Points de vue partagés (suite)

les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation. Cela s'étend à tous les aspects des activités de Parcs Canada – de la haute direction au marketing et aux communications, en passant par les services de première ligne dans les lieux protégés de l'Agence.

Réconciliation

Les participants ont rappelé à Parcs Canada les effets dévastateurs que les décisions prises par le passé lors de la création de lieux protégés nationaux ont eu sur les peuples autochtones, qui ont souvent été aliénés et séparés de leurs terres et de leurs cultures dans le cadre du processus d'établissement et de la gestion continue de ces lieux.

Dans tous les thèmes, les participants ont souligné l'importance de la réconciliation avec les peuples autochtones. Les participants ont également souligné l'importance d'intégrer la science et les connaissances autochtones dans le processus décisionnel et de créer un « espace éthique », ou des lieux où les systèmes de connaissances peuvent interagir dans un cadre de respect mutuel, de bonté, de générosité et d'autres valeurs et principes fondamentaux. Dans un « espace éthique », tous les systèmes de connaissances sont égaux; aucun système n'a plus de poids ou de légitimité qu'un autre.



Ce qui a été entendu : Points de vue partagés (suite)

Accès

Les participants ont souligné le besoin vital d'accroître l'accès aux milieux naturels et culturels pour tous les Canadiennes et Canadiens, y compris dans les zones urbaines. Les participants ont également mis en évidence l'importance de faciliter l'usage traditionnel des lieux protégés par les peuples autochtones, notamment dans les lieux où les mesures qui ont entouré l'officialisation d'un lieu de conservation ont impliqué l'aliénation des peuples autochtones de leurs terres et eaux traditionnelles.

Les participants ont fortement exprimé la nécessité de veiller à ce que l'ensemble de la population canadienne soit accueillie de manière inclusive dans les lieux protégés, que la diversité soit encouragée, que chacun éprouve un sentiment d'appartenance et de propriété, et que les personnes en situation de handicap soient soutenues et que leurs besoins soient pris en compte.

Leadership

Dans les cinq thèmes, l'Agence Parcs Canada a été appelée à faire preuve de leadership national. Les participants ont indiqué que le leadership peut se manifester de nombreuses façons, notamment en reconnaissant le rôle des autres partenaires et en jouant le rôle de rassembleur entre divers intérêts lorsque de multiples acteurs sont essentiels pour obtenir des résultats sur le terrain.

Des actions ancrées dans les savoirs

Les participants ont constamment indiqué la nécessité de générer et de partager différents types de savoirs. Ils ont souligné l'importance de la science occidentale et des savoirs autochtones. De nombreux participants ont souligné que les actions doivent être guidées par le savoir et l'analyse, y compris l'utilisation des sciences sociales pour créer des expériences qui soient conçues de manière inclusive et reflètent la diversité du Canada.

Financement stable et continu

Les participants ont fait remarquer que l'atteinte des objectifs nationaux en matière de biodiversité et le maintien des acquis en matière de conservation dans tout le Canada nécessiteront de nouveaux investissements ainsi qu'un financement continu.



Lieu historique national Rocky Mountain House

Ce point de vue a été repris tant en ce qui concerne la promotion de la conservation urbaine que le soutien à l'établissement et à la gestion des aires protégées et de conservation autochtones.

Les participants ont souligné la possibilité et la nécessité de travailler avec des organisations locales qui peuvent contribuer à encourager et à promouvoir la diversité et l'inclusion dans les sites administrés par Parcs Canada, y compris en fournissant un financement à ces organisations. De nouvelles approches de partage des coûts ont également été suggérées pour les sites du patrimoine culturel, dans le cadre des efforts visant à améliorer leur protection à l'avenir.

Thèmes

Parcs urbains : Parcs Canada, en tant que chef de file dans la conservation urbaine, et permettant l'accès à la nature et à la culture dans les collectivités

Au Canada et dans le monde entier, on est de plus en plus conscient de l'importance des parcs urbains en tant que lieux essentiels pour la conservation, les loisirs, l'apprentissage et notre bien-être mental et physique. Les parcs urbains peuvent également jouer un rôle clé dans la promotion de la diversité, de l'inclusion et de la cohésion sociale en rassemblant les collectivités dans des lieux communs et en travaillant à l'atteinte de buts communs.

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'importance vitale de l'accès à la nature et aux espaces extérieurs pour toutes les Canadiennes et tous les Canadiens, quel que soit l'endroit où ils vivent, travaillent et se divertissent. Avec son réseau bien connu de lieux historiques ainsi que le parc urbain national de la Rouge, Parcs Canada a une forte présence et une longue tradition de la conservation dans les zones urbaines qui pourraient être accrues pour procurer encore plus d'avantages.

En 2020, la Table ronde du ministre a sollicité l'avis de la population canadienne sur la façon dont Parcs Canada peut agir en tant que chef de file de la conservation urbaine et offrir un accès à la nature et à la culture dans les collectivités de tout le pays. Plus précisément, les questions suivantes ont été posées aux participants :

- *Quels sont les meilleurs moyens de protéger les espaces naturels et culturels en milieu urbain? Les approches sont-elles différentes dans les zones urbaines et rurales du Canada?*
- *Comment obtenir rapidement la collaboration, les partenariats et le soutien public nécessaires aux initiatives de conservation urbaine?*

Voici les chiffres :

- 460 contributions en ligne
- 73 idées
- 82 commentaires
- 309 appréciations des participants
- 25 organisations (en deux séances virtuelles)



Parcs urbains : Parcs Canada, en tant que chef de file dans la conservation urbaine, et permettant l'accès à la nature et à la culture dans les collectivités (suite)

Ce qui a été entendu

Les participants à la Table ronde du ministre ont confirmé que la population canadienne apprécie plus que jamais les espaces verts. Les Canadiennes et les Canadiens reconnaissent que l'accès à la nature et à la culture favorise le bien-être physique et mental et la qualité de vie, tant pour les individus que pour les collectivités entières. Les participants ont fait remarquer que les parcs urbains peuvent contribuer à fournir un accès universel aux espaces verts pour tous, à condition que les obstacles tels que le transport et l'accessibilité financière puissent être supprimés.

Les participants ont souligné le rôle que les parcs urbains peuvent jouer dans la protection de la biodiversité, en offrant des solutions naturelles qui protègent les collectivités (par exemple, l'atténuation des risques d'inondation) et en favorisant une plus grande connectivité entre les aires protégées. Tout en saluant les efforts locaux déployés jusqu'à présent, certains participants ont exprimé le souhait que les parcs urbains protégés au niveau national soient plus grands, qu'ils priorisent la conservation et protègent les liens culturels avec la nature.

De nombreux participants ont dit espérer que la création de plus d'espaces naturels et culturels protégés dans les zones urbaines encourage davantage de Canadiennes et Canadiens à sortir dehors. À cette fin, certains ont fait remarquer que les parcs urbains sont peut-être mieux adaptés aux activités de jour (comme le vélo, la randonnée ou la pagaie) qu'au camping de nuit.

Un certain nombre de participants ont souligné les possibilités que représentent les parcs urbains pour mobiliser et éduquer le public et pour aider la population canadienne à en apprendre davantage sur les défis, tels que le déclin de la biodiversité. Ils ont fait remarquer que Parcs Canada peut jouer un rôle de catalyseur pour aider la population canadienne à en apprendre davantage sur la nature, la culture, la conservation et la restauration.

Dans l'éventualité où Parcs Canada mettrait de l'avant des initiatives de conservation en milieu urbain, l'Agence a été invitée à collaborer et à promouvoir le dialogue entre de nombreux partenaires, notamment les municipalités, les propriétaires fonciers, les groupes communautaires, les entreprises, les peuples autochtones (y compris le nombre croissant d'Autochtones

Les participants ont déclaré :

« Les parcs urbains sont une ressource communautaire essentielle pour soutenir l'activité physique chez les personnes de tous les âges, ainsi qu'un lien important avec la nature, ce qui est si important pour notre santé mentale en cette période sans précédent. »

« Les gens... peuvent se rendre dans les parcs urbains parce qu'ils sont pratiques et accessibles (surtout pour les personnes sans véhicule), et parce qu'ils sont un oasis de verdure au cœur de l'agitation urbaine. Ils sont de bons endroits où passer l'après-midi. »

« J'aimerais voir des parcs urbains pour leur potentiel d'accessibilité, pour initier les Canadiennes et les Canadiens aux notions de conservation et de protection, ainsi que pour l'expérience de plein air qui offre aux gens du calme, de l'air pur, une exposition aux idées et à l'information écologiques. »

vivant hors réserve en milieu urbain, ainsi que les organismes de soutien tels que les centres d'amitié) et les autres ordres de gouvernement, comme point de départ à d'autres mesures visant à faire progresser la conservation en milieu urbain.

Parcs urbains : *Parcs Canada, en tant que chef de file dans la conservation urbaine, et permettant l'accès à la nature et à la culture dans les collectivités (suite)*

Les participants ont souligné l'importance cruciale des peuples autochtones en tant que puissants partenaires, et ont également appelé à une plus grande participation des communautés racialisées, des personnes vivant avec un handicap, des communautés LGBTQ2+, des organisations de services et des groupes de revendication dans l'éventuelle élaboration de futures initiatives de conservation en milieu urbain. En interpellant un large public et des voix diversifiées, les participants estiment que Parcs Canada peut contribuer à ce que ces mesures de conservation soient inclusives, reflètent les intérêts de la collectivité et soient viables et durables.

Certains participants ont exhorté le gouvernement à faire preuve de souplesse dans la conception des parcs urbains et des initiatives de conservation connexes, afin de répondre aux besoins uniques, aux partenaires potentiels et aux possibilités qui existent dans les zones urbaines et péri-urbaines du pays.

On a également encouragé Parcs Canada à recueillir des données et à mieux comprendre les caractéristiques démographiques des parcs urbains existants afin de planifier et de développer plus efficacement les nouvelles zones.

Les participants ont souligné le fait que des investissements importants et des partenariats novateurs seront nécessaires pour faire progresser la conservation en milieu urbain. Il s'agit notamment de s'attaquer aux obstacles potentiels, tels que le coût d'acquisition des terres, les infrastructures et le soutien opérationnel permanent. Les participants ont insisté sur le fait qu'un financement prévisible, des partenariats solides et des approches souples contribueront non seulement à faire progresser la conservation en milieu urbain, mais peuvent aussi procurer des avantages plus grands en favorisant une meilleure cohésion communautaire et un accès équitable aux milieux naturels et culturels.

La réponse du ministre

Le gouvernement du Canada reconnaît le rôle unique et vital que la nature peut jouer dans nos vies, surtout en période difficile. Le discours du Trône de 2020 prévoyait un engagement à agrandir les parcs urbains afin de garantir l'accès de toute la population canadienne aux espaces verts et aux ressources culturelles dont nous dépendons tous.



Photo : Miguel Legault

Parcs urbains : Parcs Canada, en tant que chef de file dans la conservation urbaine, et permettant l'accès à la nature et à la culture dans les collectivités (suite)

Afin de faire progresser ces efforts, Parcs Canada prendra les mesures suivantes :

Action n° 1 – Parcs Canada examinera les pratiques exemplaires et les exemples de réussite pour soutenir les parcs urbains et améliorer les efforts de conservation dans les zones urbaines.

Les parcs urbains peuvent refléter un large éventail d'approches et de mesures menées par de multiples ordres de gouvernement et intervenants. En s'appuyant sur les commentaires reçus lors de la Table ronde du ministre 2020, Parcs Canada mènera des recherches et explorera des approches visant à soutenir les parcs urbains et à améliorer la conservation dans les milieux urbains et péri-urbains de tout le pays. Il s'agira notamment d'examiner les pratiques exemplaires nationales et internationales et les exemples de réussite sur le terrain, en collaboration avec des experts et des travailleurs de la conservation en milieu urbain et des parcs urbains.

Action n° 2 – Parcs Canada étudiera les possibilités d'agrandir les parcs urbains au Canada et de soutenir la conservation dans les zones urbaines afin d'accroître l'accès de la population canadienne aux espaces verts.

Parcs Canada collaborera avec d'autres ministères fédéraux (dont Infrastructure Canada, Environnement et Changement climatique Canada et Ressources naturelles Canada), les municipalités, les provinces et les territoires, les peuples autochtones et les organismes de conservation afin d'explorer les possibilités de progrès en matière de conservation en milieu urbain et péri-urbain.

Dans le cadre de ce travail, l'Agence examinera une gamme de nouveaux modèles et d'approches souples qui peuvent aider à prioriser les résultats écologiques, à accroître l'accès aux ressources culturelles et à améliorer la proximité et l'accès aux parcs pour les Canadiennes et les Canadiens. Parcs Canada étudiera également les possibilités d'accroître son propre réseau de parcs nationaux urbains.



Photo : Scott Munn



Photo : Scott Munn

Diversité, inclusion et accessibilité :

Parcs Canada, en tant que partenaire et chef de file en matière de diversité, d'inclusion, d'accessibilité et de réconciliation dans les lieux protégés et patrimoniaux

Les aires patrimoniales culturelles et naturelles du Canada appartiennent à toute la population canadienne. L'Agence Parcs Canada s'est engagée à faire en sorte que les lieux historiques, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada reflètent la diversité du pays et puissent être appréciés par tous. En offrant à l'ensemble de la population canadienne la possibilité de participer à la conservation de la culture et de la nature et à son appréciation, on contribue à assurer la pérennité des lieux protégés.

Le Canada a réalisé de nombreux progrès en matière de diversité et d'inclusion ces dernières années. Toutefois, le passé de notre pays a également connu des périodes plus sombres qu'il convient de reconnaître afin d'œuvrer à un avenir plus radieux.

En 2020, la Table ronde du ministre a sollicité des avis sur la façon dont Parcs Canada peut être un partenaire et un chef de file en matière de diversité, d'inclusion, d'accessibilité et de réconciliation dans les lieux protégés et patrimoniaux.

Voici les chiffres :

- 568 contributions en ligne
- 89 idées
- 50 commentaires
- 432 appréciations des participants
- 19 organisations (en deux séances virtuelles)

Plus précisément, les questions suivantes ont été posées aux participants :

- *Quels sont les principes d'inclusion et de diversité les plus importants pour parvenir à une pleine participation de la population canadienne à la conservation et à l'appréciation des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation?*
- *Que signifie pour vous un parc national, un lieu historique national ou une aire marine nationale de conservation inclusif?*

Rien sans nous est un concept important que nous avons entendu tout au long de la Table ronde du ministre. Il souligne le besoin de collaborer de façon proactive et constante avec les personnes qui sont touchées par la conception et la réalisation d'initiatives données. Par ricochet, cela aide à bâtir la confiance et soutient la conception d'approches plus efficaces et inclusives.



Photo : Scott Munn



Photo : Ryan Bray



Photo : Scott Munn

Diversité, inclusion et accessibilité : Parcs Canada, en tant que partenaire et chef de file en matière de diversité, d'inclusion, d'accessibilité et de réconciliation dans les lieux protégés et patrimoniaux (suite)

Ce qui a été entendu

Les participants à la Table ronde du ministre ont exprimé l'opinion que les lieux historiques et les parcs nationaux ne sont pas toujours accueillants ni accessibles à toute la population canadienne. Les communautés racialisées, les peuples autochtones, les personnes des communautés LGBTQ2+ et les personnes en situation de handicap se sentent souvent exclues de ces lieux.

Les participants ont souligné l'importance de donner aux Canadiennes et aux Canadiens de divers milieux et de diverses aptitudes des occasions de prendre part à la manière dont Parcs Canada conçoit, élabore et met en œuvre l'expérience du visiteur dans tous les lieux patrimoniaux.

Les participants ont également demandé à Parcs Canada d'aider tous les visiteurs à se sentir mieux accueillis dans ces lieux et ont insisté sur le fait que les histoires racontées dans les lieux patrimoniaux doivent dépendre l'histoire de tous les points de vue.

Ils ont proposé un recours accru aux sciences sociales et aux analyses pour mieux comprendre le visiteur et pour évaluer la qualité de ses expériences afin de soutenir la conception d'approches plus efficaces.

Les participants ont mentionné plusieurs obstacles à la diversité, à l'inclusion et à l'accessibilité. Par exemple, de nombreux répondants en ligne étaient d'avis que les droits d'entrée étaient un obstacle à l'entrée pour les Canadiennes et les Canadiens et ont exhorté Parcs Canada à rendre les lieux patrimoniaux gratuits et à explorer des façons de subventionner le transport et éventuellement des hébergements près de ces lieux pour les Canadiennes et Canadiens à faible revenu.

Pour surmonter ces obstacles et d'autres, les participants ont proposé que Parcs Canada commence par reconnaître la réalité et l'omniprésence de ces obstacles. Ils ont souligné le besoin de réunir de multiples points de vue et visions du monde par le biais d'espaces constructifs, comme l'espace éthique¹, où tous les points de vue et toutes les visions du monde sont d'égale valeur.

Les participants ont déclaré :

« L'inclusion et la diversité ne consistent pas seulement à rendre les sites de Parcs Canada physiquement accessibles, mais également à faire en sorte que chacun puisse profiter de sa visite et des expériences disponibles. »

« (Les récits) sont inclusifs lorsqu'ils racontent l'événement commémoré du point de vue de tous ceux et celles qui y ont participé, lorsque personne n'est laissé de côté ou oublié... Le récit raconté est inclusif lorsqu'il s'adresse à tous. Cela demande du courage et suscite des débats qui font la beauté de la diversité. »

Les participants ont demandé à Parcs Canada de faire preuve d'audace en tant que chef de file et entité exerçant une influence en matière de diversité, d'inclusion et de réconciliation, soulignant qu'un tel changement de culture aurait des répercussions bien au-delà des lieux historiques, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation.

¹ L'espace éthique est un concept promu par le Cercle autochtone d'experts, qui se concentre sur la création de lieux permettant une interaction des systèmes de savoirs dans le respect, la bonté, la générosité mutuels et d'autres principes de base. Dans l'espace éthique, tous les systèmes de connaissances sont égaux.

Diversité, inclusion et accessibilité : Parcs Canada, en tant que partenaire et chef de file en matière de diversité, d'inclusion, d'accessibilité et de réconciliation dans les lieux protégés et patrimoniaux (suite)

De nombreux participants ont souligné que les endroits administrés par Parcs Canada peuvent être des environnements dans lesquels les Canadiennes et les Canadiens de diverses origines apprennent à se connaître. Par exemple, Parcs Canada peut contribuer à la réconciliation en proposant des occasions de mieux connaître et comprendre l'histoire autochtone associée aux terres et aux eaux où se trouvent les lieux patrimoniaux nationaux.

Il sera essentiel de continuer à travailler à établir un climat de confiance pour assurer le succès de Parcs Canada à l'avenir. Cela nécessitera en permanence un dialogue, une collaboration et l'établissement de relations à tous les niveaux. Un certain nombre de participants ont suggéré que, plutôt que d'essayer de reproduire le travail en cours des organisations locales, Parcs Canada devrait chercher à s'associer à des organisations qui sont actives sur le terrain dans les communautés et les quartiers de tout le pays.

Enfin, de nombreux participants ont souligné que la diversité commence sur le lieu de travail. Pour se sentir les bienvenus, les gens doivent se reconnaître dans l'équipe de Parcs Canada à tous les niveaux.

La réponse du ministre

À Parcs Canada, l'élimination des obstacles, la promotion de la participation ainsi que la valorisation de la diversité et de l'inclusion sont fondamentales à l'accomplissement du mandat de l'Agence.

La fonction publique fédérale a pris des engagements importants pour lutter contre le racisme systémique et rendre la fonction publique plus inclusive. Dans son appel à l'action de 2021 en faveur de la lutte contre le racisme, de l'équité et de l'inclusion dans la fonction publique fédérale, le greffier du Conseil privé, Ian Shugart, a demandé aux dirigeants de la fonction publique de nommer, de parrainer, de soutenir et de recruter des employés autochtones et des employés racialisés de toutes les régions du Canada.

Le greffier a également demandé aux dirigeants de la fonction publique d'investir dans le développement de compétences de leadership inclusives et dans l'établissement d'un sentiment d'appartenance et de confiance pour tous les fonctionnaires, actuels et futurs, indépendamment de la race, de l'origine ethnique, du sexe, de l'âge, du handicap, de l'orientation sexuelle ou de l'expression de genre.

Parcs Canada s'engage à constituer une équipe représentative, à créer un environnement inclusif, accueillant et sans obstacle qui soutient tous les membres de l'équipe, et à éliminer les obstacles auxquels se heurtent les communautés racialisées, les peuples autochtones, les communautés LGBTQ2+ et les personnes en situation de handicap.



Photo : Austin Mackley

Diversité, inclusion et accessibilité : Parcs Canada, en tant que partenaire et chef de file en matière de diversité, d'inclusion, d'accessibilité et de réconciliation dans les lieux protégés et patrimoniaux (suite)

Pour soutenir ces efforts, l'Agence a récemment créé un Conseil de l'équité, de la diversité et de l'inclusion, dirigé par le président et directeur général de Parcs Canada et composé de champions internes ainsi que de représentants des réseaux d'équité et des syndicats. En plus de rendre compte de ses activités, ce Conseil contribuera à l'échange de renseignements et de pratiques exemplaires, et fournira des conseils pour soutenir l'intégration horizontale des efforts dans les politiques, programmes et activités de l'ensemble de l'Agence.

De plus, dans le cadre de ses engagements à mettre en œuvre la *Loi canadienne sur l'accessibilité* et à répondre à l'appel à l'action du greffier, Parcs Canada prendra les mesures suivantes :

Action n° 3 – Parcs Canada poursuivra ses efforts globaux pour promouvoir la diversité, l'inclusion et l'équité dans ses activités d'expérience du visiteur et de diffusion externe.

Les endroits administrés par Parcs Canada appartiennent à toute la population canadienne. L'Agence s'efforce d'être inclusive et accueillante pour tous, et s'engage à travailler avec des partenaires, des intervenants et les collectivités pour en faire davantage afin que l'ensemble de la population canadienne et les visiteurs du monde entier puissent profiter des lieux historiques nationaux, des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation.

À cette fin, Parcs Canada poursuivra ses efforts pour éliminer les obstacles et inclure systématiquement les communautés racialisées, les peuples autochtones, les communautés LGBTQ2+ et les personnes en situation de handicap dans l'appréciation des lieux patrimoniaux nationaux du Canada.

Action n° 4 – Parcs Canada travaillera avec des experts, ainsi qu'avec des organismes de service et de défense des droits, pour renforcer l'accessibilité et l'inclusion dans les lieux historiques nationaux, les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation.

Les participants à la table ronde ont demandé à Parcs Canada de tendre la main à un large public et d'établir des liens avec les organisations existantes qui font un travail inestimable dans les communautés de l'ensemble du Canada pour faire progresser l'accessibilité et l'inclusion. Parcs Canada travaillera avec des experts, ainsi qu'avec des organismes de service et de défense des droits pour améliorer l'accessibilité et l'inclusion dans les lieux patrimoniaux nationaux. L'Agence travaillera également en étroite collaboration avec le personnel et avec des experts pour soutenir la mise en œuvre de la *Loi canadienne sur l'accessibilité*.



Corridors écologiques : Établir des liens entre les lieux protégés pour lutter contre les changements climatiques et la perte de biodiversité

Les experts s'accordent à dire que le monde assiste à une perte d'espèces à un rythme sans précédent. Selon une étude mondiale réalisée en 2019, environ un million d'espèces sont aujourd'hui menacées d'extinction – c'est un chiffre sans précédent dans l'histoire de l'humanité.

La perte d'habitat est un facteur important de cette perte d'espèces et du déclin de la biodiversité qui en résulte. Cependant, la fragmentation de l'habitat est également un facteur qui s'intensifie, car les effets des changements climatiques obligent de nombreuses espèces à se déplacer pour s'adapter à un environnement en évolution.

Toutes les espèces, y compris les humains, sont touchées par le déclin de la biodiversité et la fragmentation des habitats. Les écosystèmes rendent d'importants services aux personnes et à leurs communautés, en fournissant de l'eau propre, en modérant le climat, en purifiant l'air et même en fournissant les composants de médicaments.

Les écosystèmes sont plus résilients lorsqu'ils sont connectés écologiquement. L'amélioration de la connectivité des habitats et des corridors écologiques peut jouer un rôle important pour enrayer le déclin de la biodiversité, atténuer les effets des changements climatiques et aider à atteindre

les objectifs internationaux du Canada en matière de conservation, notamment son engagement à protéger 25 % de ses terres et de ses eaux intérieures et 25 % de ses océans d'ici 2025, et 30 % d'ici 2030.

À ce titre, en 2020, la Table ronde du ministre a sollicité des avis sur la façon dont Parcs Canada peut soutenir la création de corridors écologiques et la connexion des lieux protégés pour répondre aux changements climatiques et à la perte de biodiversité.

Voici les chiffres :

- 520 contributions en ligne
- 88 idées
- 60 commentaires
- 372 appréciations des participants
- 11 organisations (en séances virtuelles)

Plus précisément, les questions suivantes ont été posées aux participants :

- *Quels sont les principaux défis à relever pour relier les lieux protégés au Canada et créer des corridors écologiques?*
- *Quels sont les différents outils qui peuvent être utilisés pour soutenir la connectivité écologique entre les zones protégées?*



Photo : Nigel Fearon

Corridors écologiques : *Établir des liens entre les lieux protégés pour lutter contre les changements climatiques et la perte de biodiversité (suite)*

Ce qui a été entendu

Les participants à la Table ronde du ministre ont souligné que la fragmentation des habitats est l'une des plus grandes menaces pour la biodiversité dans le monde, et que la connectivité écologique est essentielle à la fois pour la conservation de la biodiversité et pour les stratégies de réponse aux changements climatiques. Ils ont insisté sur la nécessité de protéger la connectivité écologique là où elle existe encore, tout en restaurant les corridors écologiques là où la connectivité a été dégradée ou perdue.

Les participants ont également exprimé leur soutien au développement de corridors écologiques, en faisant remarquer que les zones protégées existantes ne reflètent pas toujours les schémas migratoires ou les habitats traditionnels de nombreuses espèces à protéger. Idéalement, les stratégies de connectivité sont globales et tiennent compte non seulement des paysages terrestres,

mais aussi des paysages marins, des paysages fluviaux et des lieux de rencontre de ces écosystèmes.

En outre, pour les participants, faciliter le déplacement des espèces est l'objectif central de toute stratégie visant à améliorer la connectivité. Ils ont noté qu'il sera crucial de situer les corridors écologiques dans les zones qui seront les plus bénéfiques aux espèces en péril.

De nombreux participants ont souligné que la connectivité écologique et culturelle est un élément fondamental des traditions et des visions du monde autochtone, et ont demandé que les voix autochtones forment une part essentielle de la conversation sur les corridors écologiques à l'avenir.

Étant donné que les futurs efforts possibles pour améliorer la connectivité devront mobiliser de multiples propriétaires fonciers, communautés, régions et champs de compétence, les participants ont noté que la connexion des lieux protégés nécessitera des niveaux de collaboration et de partenariat allant bien au-delà des efforts déployés à ce jour. Les participants ont notamment demandé une plus grande collaboration entre Parcs Canada et les gouvernements municipaux, provinciaux et territoriaux.

Les participants ont déclaré :

« La réponse à ce problème est tout aussi fragmentée que les paysages dont la connectivité doit être renforcée ou protégée. »

« Travailler avec les entreprises, les gouvernements et les communautés autochtones est essentiel... Les structures de gestion coopérative et les programmes de gardiens avec les communautés autochtones ainsi que la recherche d'un terrain d'entente avec les entreprises et les municipalités locales pourraient permettre de mieux protéger les habitats et de rendre les écosystèmes fonctionnels. »

« Il existe peu d'aires au Canada conçues précisément pour protéger l'interface entre l'océan et la terre, nécessaire à la persévérance continue de nombreuses espèces... Parcs Canada se trouve dans une position privilégiée pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre de tels protocoles. »



Corridors écologiques : *Établir des liens entre les lieux protégés pour lutter contre les changements climatiques et la perte de biodiversité (suite)*

Les participants ont insisté sur le fait que Parcs Canada a le potentiel d'être un rassembleur et un catalyseur pour faire progresser la connectivité écologique et travailler en dehors des limites des sites existants. Grâce à sa capacité d'expertise en matière de conservation et de restauration, l'Agence est dans une position unique pour faciliter la mise en place de solutions créatives, inclusives et innovantes pour l'avenir.

La coopération, le dialogue et la collaboration entre les partenaires publics et privés, y compris la communauté philanthropique, seront essentiels à la réussite. Les participants ont souligné l'importance de la flexibilité et de l'adaptabilité, ainsi que la nécessité d'obtenir le soutien du public pour ces efforts, par la suite.

La réponse du ministre

Le gouvernement du Canada s'est engagé à relever le double défi que représentent la perte de biodiversité et les changements climatiques. Il s'agit notamment d'engagements à protéger 25 % des terres et des eaux du Canada et 25 % des océans du Canada d'ici 2025, et 30 % d'ici 2030.

Parcs Canada a un rôle crucial à jouer dans le respect de ces engagements et dans l'endigement du déclin de la biodiversité au Canada. L'amélioration de la connectivité des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation dans le contexte plus large des paysages terrestres, marins et fluviaux dans lesquels ils se trouvent est un élément important pour assurer ce rôle.

Pour améliorer la connectivité, il faut travailler dans des écosystèmes plus vastes, comprenant les terres et les eaux sur lesquelles Parcs Canada n'a pas compétence. Une action efficace nécessitera donc un leadership, une collaboration et des partenariats.



Photo : Nigel Fearon



Photo : Dan Haffa

Corridors écologiques : *Établir des liens entre les lieux protégés pour lutter contre les changements climatiques et la perte de biodiversité (suite)*

Parcs Canada peut jouer un rôle essentiel en tant que rassembleur, expert et acteur expérimenté en matière de conservation, pouvant aider à faire progresser les efforts et à transmettre des connaissances et des outils à tous les partenaires intéressés dans le domaine des terres, des rivières et des océans.

Dans cet esprit, Parcs Canada mettra en œuvre les mesures suivantes :

Action n° 5 – Parcs Canada travaillera avec des experts, des partenaires et des organismes de conservation sur une approche de connectivité écologique.

Parcs Canada collaborera avec divers partenaires et experts sur des initiatives visant à déterminer les zones prioritaires pour la connectivité écologique au-delà des limites des lieux gérés par Parcs Canada. Les partenaires seront les peuples autochtones, les municipalités, les provinces et les territoires, les autres ministères fédéraux, les organismes de conservation et les propriétaires fonciers privés.

Action n° 6 – Parcs Canada favorisera l'adoption de pratiques exemplaires en matière de connectivité écologique dans la planification de la conservation partout au Canada.

Parcs Canada collaborera avec d'autres ministères fédéraux et d'autres ordres de gouvernement pour intégrer les pratiques exemplaires en matière de connectivité écologique dans la planification de la conservation partout au Canada.

Plus précisément, Parcs Canada collaborera avec d'autres ministères fédéraux (dont Environnement et

Changement climatique Canada, Pêches et Océans Canada et Infrastructure Canada), ainsi qu'avec les gouvernements et les collectivités provinciaux, territoriaux, municipaux et autochtones, afin de déterminer comment des ressources récentes, comme les Lignes directrices de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) pour la conservation de la connectivité par le biais de réseaux et de corridors écologiques, peuvent contribuer à éclairer la planification de la conservation et l'expansion des réseaux d'aires protégées et de conservation au Canada.



Photo : Fritz Mueller

Leadership autochtone en conservation :

Faire progresser le leadership autochtone en matière de conservation, d'utilisation traditionnelle, de savoirs autochtones et d'aires protégées et de conservation autochtones

Depuis des temps immémoriaux, les peuples autochtones sont les gardiens des terres, des eaux et des glaces de ce qui est aujourd'hui le Canada. Les systèmes autochtones du savoir, de lois, de gouvernance et de pratiques restent essentiels à la conservation du patrimoine naturel et culturel, et à la réponse aux défis urgents que posent les changements climatiques et la perte de biodiversité.

Depuis la création des premiers parcs nationaux au Canada, de nombreux lieux protégés, y compris ceux administrés par Parcs Canada, ont servi à limiter l'exercice des droits et des responsabilités des peuples autochtones, ce qui a eu un effet sur la santé et le bien-être de ces lieux et des collectivités qu'ils soutenaient depuis des générations.

Au cours des dernières décennies, Parcs Canada et les peuples autochtones ont travaillé ensemble pour établir des relations qui appuient des approches favorisant la collaboration pour la création et la gestion de lieux historiques nationaux, de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation, ce qui a permis des réalisations parmi les plus importantes de l'histoire du Canada en matière de conservation.

Parallèlement, on observe une reconnaissance et un soutien accru du leadership autochtone en matière de conservation et d'intendance, notamment par le biais des aires protégées et de conservation autochtone, des programmes d'intendance et de gardiens autochtones et d'autres initiatives qui témoignent des droits, des responsabilités et des priorités des peuples autochtones sur leurs territoires.

Voici les chiffres :

- 176 contributions en ligne
- 40 idées
- 8 commentaires
- 128 appréciations des participants
- 13 organisations (au cours de trois séances virtuelles, dont une avec des dirigeants autochtones)



Photo : Scott Munn

Leadership autochtone en conservation : *Faire progresser le leadership autochtone en matière de conservation, d'utilisation traditionnelle, de savoirs autochtones et d'aires protégées et de conservation autochtones (suite)*

En 2020, la Table ronde du ministre a sollicité des avis sur la façon dont Parcs Canada peut faire progresser le leadership autochtone en matière de conservation, d'utilisation traditionnelle, de savoir autochtone et d'aires protégées et de conservation autochtones. Plus précisément, les questions suivantes ont été posées aux participants :

- *Que peut faire Parcs Canada pour appuyer davantage l'avancement du leadership et de l'intendance autochtones dans les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation?*
- *Comment Parcs Canada pourrait-il aider à faire progresser et à soutenir le leadership autochtone en matière de conservation et d'intendance par le biais des aires protégées et de conservation autochtones?*

Ce qui a été entendu

Les participants à la Table ronde du ministre ont souligné que les peuples autochtones entretiennent un lien fort avec les terres, les eaux et les glaces du Canada et qu'ils sont les gardiens de ces lieux depuis des millénaires. Les Autochtones sont des chefs de file et des partenaires essentiels en ce qui concerne la biodiversité et les changements climatiques.

Le leadership autochtone et les partenariats concrets avec les peuples autochtones seront essentiels à la réalisation des objectifs du Canada visant à protéger 30 % des terres et des eaux et 30 % des océans d'ici 2030. Les participants ont demandé que le leadership autochtone soit reconnu comme un élément central de la stratégie du Canada pour atteindre ces objectifs, et ont souligné l'importance de mobiliser de manière significative les peuples autochtones dans tous les aspects reliés à la prise de décision et la gestion.

Les participants ont demandé au gouvernement du Canada de faire des aires protégées et de conservation autochtones une priorité. Les aires protégées et de conservation autochtones sont un mécanisme puissant du leadership autochtone. Certains participants ont proposé que Parcs Canada devrait élaborer une nouvelle désignation pour les aires protégées et de conservation autochtones, créant ainsi des parcs qui soient uniquement gérés et détenus par les gouvernements autochtones locaux.

Les participants ont déclaré :

« L'établissement de toute nouvelle aire protégée doit être guidé par un partenariat avec les peuples autochtones dont les terres sont concernées. En parallèle, tous les parcs et aires protégées actuels du Canada devraient intégrer le leadership autochtone et offrir des possibilités de rendre aux peuples autochtones les terres du parc d'origine qui leur ont été prises ».

« En vue de faire avancer la science, les chercheurs universitaires et d'autres chercheurs gouvernementaux exploitent souvent les savoirs autochtones à leurs propres fins, mais ne reconnaissent pas la contribution des peuples autochtones à ces savoirs ni le rôle que ces peuples ont joué pour les disséminer, alors qu'ils collectent ou utilisent ces données. »

« Un poste de dirigeant autochtone pourrait être créé dans chaque parc national situé sur des terres non cédées. Cette personne serait en charge des efforts en matière de rétablissement, de conservation et de durabilité, et serait issue de la communauté locale des Premières Nations ».

Leadership autochtone en conservation : Faire progresser le leadership autochtone en matière de conservation, d'utilisation traditionnelle, de savoirs autochtones et d'aires protégées et de conservation autochtones (suite)

Outre les aires protégées et de conservation autochtones, les participants ont souligné l'importance de l'intendance autochtone, par l'intermédiaire d'initiatives telles que le programme des gardiens autochtones. Ces programmes peuvent renforcer les liens culturels avec les terres, les eaux et les glaces et jouer un rôle inestimable dans la surveillance et la gestion des ressources écologiques et culturelles. Ils peuvent également contribuer à fournir des emplois locaux aux jeunes autochtones, ainsi que des avantages économiques pour leurs communautés.

La gestion coopérative des lieux historiques nationaux a également été soulignée par les participants. Il a été noté que la cogestion est un outil puissant pour s'assurer que les décisions relatives à tous les aspects du mandat de Parcs Canada intègrent pleinement les points de vue de tous les intervenants et partenaires.

De nombreux participants ont proposé d'embaucher davantage d'employés autochtones, tant dans les rôles de direction à Parcs Canada que dans les sites gérés par l'Agence. Une plus grande participation au sein de l'équipe de Parcs Canada fera en sorte que les voix autochtones influencent les activités quotidiennes ainsi que la prise de décisions stratégiques.

Les participants à la Table ronde du ministre ont fait remarquer que pour faire progresser le leadership autochtone en matière de conservation, il faut renforcer les relations de gouvernement à gouvernement et de nation à nation. Les participants ont souligné l'importance d'adopter des approches fondées sur les distinctions pour garantir que les droits, les intérêts et les situations propres des Premières Nations, de la Nation métisse et des Inuits soient reconnus, confirmés et mis en œuvre.

Le concept d'*espace éthique* a été évoqué par un certain nombre de participants. Ce concept fait référence à la nécessité de créer des lieux où les systèmes de savoirs peuvent interagir dans le respect mutuel. Le Cercle autochtone d'experts a été identifié comme un exemple de cette approche.

Les savoirs et les pratiques de gestion autochtones découlent d'une profonde compréhension de l'environnement et des lois naturelles. Les participants ont noté que les systèmes occidentaux de science et de conservation ont supplanté les systèmes oraux, et ont bloqué les traditions qui permettaient l'utilisation, l'expression et le transfert des savoirs. La reconnaissance de ces torts historiques, l'affirmation des systèmes de savoirs traditionnels autochtones et la protection de la propriété intellectuelle détenue collectivement par les peuples autochtones ont toutes été définies comme des éléments importants de la réconciliation.



Photo : Fritz Mueller



Photo : Stephen DesRoches

Leadership autochtone en conservation : *Faire progresser le leadership autochtone en matière de conservation, d'utilisation traditionnelle, de savoirs autochtones et d'aires protégées et de conservation autochtones (suite)*

L'importance de la langue et des noms de lieux autochtones a été soulignée comme un moyen puissant de démontrer la valeur et le respect des peuples et des cultures autochtones. Les participants ont noté que la langue est un instrument important si l'on veut acquérir et échanger des connaissances.

Pour de nombreux peuples autochtones, le fait d'être séparés de leurs terres traditionnelles dans les parcs nationaux reste une réalité. L'accès à ces lieux peut être hors de portée pour de nombreux peuples autochtones, en particulier dans le Nord et les régions les plus reculées du Canada. L'Agence Parcs Canada a été encouragée à explorer de nouvelles façons de faciliter l'accès des peuples autochtones à ces lieux, afin de promouvoir le lien avec les terres, les eaux et les glaces, ainsi que les connaissances que ces liens favorisent.

Les participants ont souligné la nécessité d'un financement à long terme, soutenu et prévisible pour l'établissement et la gestion des

aires protégées et de conservation autochtones. Le fait de placer le leadership autochtone et les aires protégées et de conservation autochtones au centre de tous les investissements et de la planification futurs en matière de conservation au Canada pourrait faire progresser sensiblement la conservation, la réconciliation, le rapprochement avec la terre, ainsi que la restauration et l'avancement des systèmes de savoirs autochtones de façon générale.

La réponse du ministre

Le gouvernement du Canada s'est fortement engagé dans un processus de réconciliation avec les peuples autochtones et de renouvellement des relations avec ces derniers sur la base de la reconnaissance des droits, du respect, de la coopération et du partenariat. Le gouvernement reconnaît également l'importance des approches fondées sur les distinctions qui assurent que les droits, les intérêts et les situations propres aux Premières Nations, à la Nation métisse et aux Inuits soient reconnus, confirmés et mis en œuvre.

Parcs Canada a un rôle unique à jouer pour faire avancer ces mesures. L'Agence s'engage à créer et à gérer un réseau de lieux protégés qui reconnaît et honore les liens, les cultures et les contributions des peuples autochtones, leurs histoires et leurs traditions, ainsi que les liens particuliers qui les unissent à leurs terres et eaux traditionnelles.

Dans un esprit de réconciliation, Parcs Canada prendra les mesures suivantes :

Action n° 7 – L'Agence Parcs Canada convoquera des partenaires autochtones pour être conseillée sur les initiatives dirigées par l'Agence.

De nombreux participants à la Table ronde du ministre ont souligné le travail effectué par le Cercle autochtone d'experts dans le cadre du processus En route vers l'objectif 1 du Canada, qui a contribué à une meilleure compréhension et reconnaissance du leadership autochtone dans le respect des engagements du Canada en matière de biodiversité par l'intermédiaire des aires protégées et de conservation.

² L'initiative En route vers l'objectif 1 du Canada visait à encourager les efforts des gouvernements et des partenaires de la gestion des terres pour contribuer à l'atteinte de l'objectif 1 du Canada, notamment la conservation d'au moins 17 % des zones terrestres et des eaux intérieures du Canada d'ici 2020 au moyen d'aires protégées, d'aires protégées et de conservation autochtones et d'autres mesures efficaces de conservation par zone.

Leadership autochtone en conservation : *Faire progresser le leadership autochtone en matière de conservation, d'utilisation traditionnelle, de savoirs autochtones et d'aires protégées et de conservation autochtones (suite)*

L'Agence Parcs Canada s'engage à faire participer de manière significative les peuples autochtones à tous les aspects de la prise de décision concernant la conservation de la nature et de la culture dans les sites dont elle est responsable. Au cours des dernières années, Parcs Canada a mené un certain nombre d'initiatives visant à renforcer l'engagement avec les communautés autochtones.

Pour soutenir et faire progresser ce travail, et pour s'assurer que les perspectives autochtones sont prises en compte dans l'établissement des priorités et la prise de décision, Parcs Canada travaillera avec des partenaires autochtones pour fournir des conseils et une orientation sur les initiatives dirigées par l'Agence. Des modèles et mécanismes de codéveloppement seront explorés. Parmi les domaines d'intérêt particuliers, citons l'intendance autochtone, les aires protégées et de conservation autochtones et de nouveaux projets tels que la conservation urbaine et la connectivité écologique.

Action n° 8 – Parcs Canada travaillera à l'élaboration d'un cadre d'intendance autochtone dans les lieux administrés par l'Agence.

L'Agence élaborera un cadre proposé pour guider les mesures visant à soutenir l'intendance autochtone dans les lieux patrimoniaux protégés, y compris l'avancement de nouveaux programmes de gardiens autochtones et le maintien des programmes existants. Ce cadre sera élaboré grâce à des processus de collaboration et de dialogue avec les peuples et les partenaires autochtones.

Action n° 9 – Parcs Canada déterminera les possibilités de soutenir et de faire progresser les aires protégées et de conservation autochtones.

Les aires protégées et de conservation autochtones regroupent tous les aspects de la conservation autochtone tout en offrant des espaces éthiques où les savoirs autochtones ainsi que la science et les approches occidentales peuvent interagir. Parcs Canada étudiera comment l'Agence peut contribuer à la création d'aires protégées et de conservation autochtones par l'intermédiaire d'un dialogue avec les peuples et les partenaires autochtones.



Photo : Matthew and Chiera Yorke

Protéger notre patrimoine culturel : Faire progresser la protection du patrimoine bâti fédéral par voie législative

Parcs Canada joue un rôle clé dans l'exécution des engagements du gouvernement du Canada en matière de commémoration et de désignation des lieux, des personnages et des événements d'importance historique nationale et de valeur patrimoniale, ainsi que de protection et de conservation des lieux historiques pour les générations futures.

En remplissant ce mandat, l'Agence reconnaît que la commémoration historique et les lieux historiques peuvent également jouer un rôle important dans la reconnaissance et le rappel du passé – et offrent une puissante occasion de construire un avenir plus inclusif qui reflète pleinement l'esprit de réconciliation avec les peuples autochtones.

Une mosaïque de lois et de politiques est actuellement utilisée pour guider, informer et soutenir les lieux historiques administrés par le gouvernement fédéral. En conséquence, il existe divers niveaux de protection et de conservation en place pour les différents sites du patrimoine partout au pays et au sein de la famille fédérale.

Voici les chiffres :

- 253 contributions en ligne
- 49 idées
- 46 commentaires
- 159 appréciations des participants
- 12 organisations (en séance virtuelle)

Ces dernières années, des appels de plus en plus nombreux ont été lancés pour que les lieux historiques du Canada soient mieux protégés, notamment par l'intermédiaire d'une législation autonome.

En 2020, la Table ronde du ministre a sollicité des avis sur la façon dont Parcs Canada peut faire progresser la protection du patrimoine bâti fédéral par voie législative. Plus précisément, les questions suivantes ont été posées aux participants :

- *En quoi l'appréciation et la protection des lieux historiques nationaux sont-elles importantes pour vous et votre communauté?*
- *Comment le gouvernement du Canada peut-il mieux refléter les diverses histoires du Canada et tenir compte des cultures et des perspectives des peuples autochtones lorsqu'il reconnaît officiellement des lieux, des personnes et des événements?*



Photo : DCBA

Protéger notre patrimoine culturel : Faire progresser la protection du patrimoine bâti fédéral par voie législative (suite)

Ce qui a été entendu

Les participants ont souligné l'importance des sites patrimoniaux culturels et des lieux historiques, et ont insisté sur le large éventail de valeurs physiques, spirituelles, naturelles et émotionnelles qu'ils représentent.

Parallèlement, les participants ont demandé au gouvernement de veiller à ce que le patrimoine bâti protégé reflète l'histoire complète et diversifiée du Canada. Ils ont noté qu'à l'heure actuelle, l'histoire des peuples autochtones, des communautés racialisées et des communautés LGBTQ2+ n'est pas protégée au même degré que l'histoire coloniale du Canada. Il est essentiel d'inclure davantage de voix et de raconter des histoires de différents points de vue pour accroître la sensibilisation et le lien avec notre passé – et notre avenir.

De nombreux participants ont également mis en évidence l'importance de la protection des lieux culturels et historiques

autochtones. Ils ont exhorté le gouvernement à faire davantage pour donner aux Autochtones les moyens de gérer leur propre patrimoine culturel, conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Certains participants ont également demandé au gouvernement de veiller à ce que toute nouvelle protection législative des lieux patrimoniaux inclue le patrimoine autochtone.

Les participants à la Table ronde du ministre ont confirmé qu'il existe un besoin et une possibilité continus de leadership fédéral en matière de protection et d'entretien des lieux culturels et historiques. Beaucoup ont demandé à Parcs Canada de défendre les intérêts de tous les lieux historiques nationaux, étant donné que de nombreux lieux appartiennent à ou sont administrés par plusieurs ordres de gouvernement, des organismes sans but lucratif ou des propriétaires privés.

Les participants ont déclaré :

« La désignation de nouveaux lieux historiques nationaux permettra aux Canadiennes et aux Canadiens de nouer des liens et des relations avec leur communauté et avec Parcs Canada. Il serait formidable qu'il y ait plus de lieux historiques nationaux dans les territoires et les provinces qui reconnaissent l'importance nationale des Canadiennes et Canadiens autochtones ».

« Lorsque les choses reviendront à la normale, encouragez les visites des lieux historiques nationaux en fournissant des laissez-passer annuels à des organismes de bienfaisance à des fins de collecte de fonds. Cela pourrait servir dans le cadre d'événements comme des ventes aux enchères silencieuses dans les hospices, les foyers pour femmes, les conseils d'alphabétisation ou les foyers d'accueil. Il convient de communiquer des renseignements sur les parcs historiques par l'intermédiaire des sociétés historiques et des associations d'histoire locale ».



Photo : Chris Rearson

Protéger notre patrimoine culturel : Faire progresser la protection du patrimoine bâti fédéral par voie législative (suite)

Les participants à la Table ronde du ministre ont exprimé leur soutien à une nouvelle législation qui permettrait de protéger les valeurs culturelles en danger. Certains ont recommandé que la nouvelle législation tienne également compte de tout engagement, obligation et convention au niveau international qui peuvent s'appliquer au Canada, comme la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO. D'autres ont recommandé que la nouvelle législation reconnaisse le Répertoire canadien des lieux patrimoniaux et les Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada, et qu'elle y fasse référence.

Enfin, les participants ont noté l'importance du financement pour soutenir ces priorités en constante évolution. Ils ont indiqué que les ressources sont limitées et que de nombreux lieux historiques comptent sur les bénévoles pour obtenir des résultats en matière de conservation. En soutenant la capacité de ses partenaires, Parcs Canada pourrait s'assurer que les lieux historiques racontent toute notre histoire, reflètent des perspectives et des voix diverses et jettent les bases de l'avenir.

La réponse du ministre

Parcs Canada joue un rôle important de leadership en racontant l'histoire du Canada par la désignation de personnages, d'événements et de lieux d'importance historique.

Le mandat de Parcs Canada est clair et l'Agence doit collaborer avec Patrimoine canadien en vue de fournir une orientation plus claire sur la façon dont les lieux historiques nationaux devraient être désignés et préservés et d'élaborer une loi exhaustive sur les lieux historiques appartenant au gouvernement fédéral.

Pour appuyer ces engagements, Parcs Canada prendra les mesures suivantes :

Action n° 10 – Parcs Canada renforcera la législation relative à la désignation des lieux, personnages et événements d'importance historique nationale et à la protection des lieux historiques appartenant au gouvernement fédéral.

Parcs Canada continuera de renforcer la législation relative à la désignation des lieux, personnages et événements d'importance historique nationale et à la protection des lieux historiques appartenant au gouvernement fédéral. Les travaux sont en cours

et s'appuient sur les commentaires de ministères et organismes fédéraux, d'intervenants et de groupes autochtones, ainsi que sur les recommandations de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (p. ex., appel à l'action n° 79) et de divers comités parlementaires.

Une mobilisation a eu lieu au cours des dernières années, plus récemment par l'intermédiaire de séance de mobilisation ciblées. L'élaboration et l'introduction d'une telle législation respecteraient la lettre de mandat du ministre de décembre 2019 et répondraient aux préoccupations exprimées précédemment par le vérificateur général à propos du manque d'information exhaustive et à jour sur les lieux historiques appartenant au gouvernement fédéral.

Action n° 11 – Parcs Canada étudiera les possibilités d'accroître le soutien aux propriétaires de lieux historiques.

Les participants à la Table ronde du ministre ont souligné que les ressources actuelles sont mises à rude épreuve dans tout le pays et que les propriétaires de lieux historiques ont un accès limité au financement qui leur permettrait d'adopter des pratiques de conservation appropriées.

Protéger notre patrimoine culturel : Faire progresser la protection du patrimoine bâti fédéral par voie législative (suite)

Étant donné que le gouvernement du Canada ne gère qu'une fraction des lieux historiques du pays, la collaboration est essentielle pour favoriser une culture d'intendance et de conservation au Canada. En outre, les investissements publics et privés dans les lieux historiques peuvent jouer un rôle important en tant que catalyseur de la durabilité communautaire et du développement économique. À ce titre, Parcs Canada explorera les possibilités d'accroître le soutien aux propriétaires de lieux historiques n'appartenant pas au gouvernement fédéral, y compris ceux qui sont associés aux peuples autochtones et aux communautés racialisées.

Action n° 12 – Parcs Canada continuera de mettre en œuvre le Cadre pour l'histoire et la commémoration : le plan du réseau des lieux historiques nationaux (2019).

Les participants à la Table ronde du ministre ont souligné l'importance de redoubler d'efforts pour inclure davantage de voix et raconter des histoires de différents points de vue. Pour protéger le patrimoine culturel, il convient de s'assurer que tous les aspects de l'histoire du Canada et tous les points de vue sur celle-ci sont pris en compte.

À cette fin, l'Agence continuera à travailler avec des partenaires et des intervenants pour mettre en œuvre le Cadre pour l'histoire et la commémoration et pour adopter des approches et des pratiques de premier plan à la pointe de l'histoire publique.



Photo : Joel Body



Photo : J. Evelyn

Conclusion

Parcs Canada remercie sincèrement l'ensemble des participants à la Table ronde du ministre 2020.

En offrant généreusement leurs idées et leurs points de vue, les participants ont fourni des conseils précieux sur la façon dont Parcs Canada peut remplir son mandat, qui est de protéger et de mettre en valeur des exemples d'importance nationale du patrimoine naturel et culturel du Canada, et de favoriser la compréhension et l'appréciation de ces lieux par le public de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative, aujourd'hui et à l'avenir.

Les mesures décrites dans cette réponse aideront Parcs Canada à favoriser une plus grande diversité, inclusion et accessibilité dans l'ensemble de ses activités, et à faire en sorte que les histoires que nous racontons reflètent toute l'histoire – et l'avenir – de notre pays. Elles soutiendront également des approches plus uniformes et transparentes pour désigner et protéger les lieux culturels et historiques.

En outre, le soutien du leadership autochtone en matière de conservation, la promotion de la connectivité écologique et de la conservation urbaine nous aideront à relever le double défi des changements climatiques et

de la perte de biodiversité tout en favorisant la réconciliation et en rapprochant la population canadienne de la nature.

Parcs Canada s'engage à favoriser un dialogue et des partenariats continus à l'appui de ces mesures. À l'avenir, l'Agence élaborera des plans d'action détaillés qui reflètent les commentaires reçus et qui décrivent les prochaines étapes pour chacun des cinq thèmes abordés par la Table ronde du ministre. Ils serviront de base à la poursuite des travaux au cours des 24 prochains mois, qui feront l'objet d'un rapport lors de la prochaine Table ronde en 2022.

Nous sommes impatients de travailler ensemble pour faire de cette vision une réalité.

